



SECTION  
DE LA  
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CTL DES 25/02/2022 et  
03/03/2022 (seconde convocation suite à un vote contre unanime).

## LE FRIC, C'EST PLUS CHIC !

C'est le premier vrai CTL de l'année (hors CTL suppression d'emplois), et nous sommes déjà dans l'incompréhension.

A la lecture de la liminaire FO (que vous retrouvez [ICI](#)), le directeur fait part de son incompréhension, notamment sur la convention IAE et les accueils de proximité.

« Quoi que je fasse, ça ne vous convient pas ! ». Les accueils de proximité sont tous bien assurés : chaque usager repart avec une réponse à sa question »...ou pas Monsieur le directeur ! En témoignent les nombreux mels des services qui demandent à ce qu'on rappelle l'usager ! Quand à l'IAE, il est évident que la lecture faite de l'article de presse ne peut pas être le même entre un agent qui connaît la DGFIP et un étudiant...faire miroiter 52 000 € par an pour un IP alors qu'on sait que les places sont très chères pour atteindre ce grade et que cela suppose de la mobilité géographique....

### STRATÉGIE INTERDÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE DE GESTION DES CAISSES RÉSIDUELLES EN ESPÈCES....

Tout ça pour dire : on ferme les caisses de la plupart des sites !

En Moselle, une fine analyse de la chose a conduit à faire la « cartographie projetée des caisses résiduelles en numéraire, du déploiement du datamatrix sur l'ensemble des factures recouvertes par la DGFIP, de la mise en œuvre de solutions alternatives pour le paiement des bons de secours notamment, et

*enfin à l'appui du niveau d'activité des caisses actuelles ».*

Mais ne nous inquiétons pas : les usagers seront informés, et les ordonnateurs seront accompagnés...

L'objectif cible : atteindre d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024 1 à 3 caisses résiduelles par département...

Et grâce à cette analyse fine et « *aux éléments chiffrés d'activité pour la partie « espèces » des caisses* », la Moselle a pu élaborer « *le projet de sortie du numéraire le plus adapté possible aux contingences du réseau et conforme aux prescriptions nationales* ».

Le directeur nous affirme que le déploiement du paiement chez les buralistes et les paiements alternatifs doivent être les modes de paiements exclusifs.

Pour les personnes ne pouvant payer autrement qu'en espèces (dans le cadre d'un délai de paiement par exemple), la solution est : il n'y a pas de solution, ils n'ont qu'à s'acheter une carte bancaire !

Pour FO, comme dit dans la liminaire, le seul problème du paiement en espèces c'est que nous n'arrivons plus à assurer nos missions ! Et la direction cherche les moyens pour se débarrasser de ces missions qui prennent du temps !

FO a déploré l'absence de toute source chiffrée qui auraient servi de base : nombre de paiement en espèces par site, chez les buralistes, quelles factures n'étaient pas dotées du datamatrix, quelles zones n'étaient pas couvertes par un buraliste etc..

FO, comme l'ensemble des organisations syndicales, a voté CONTRE ce point à l'ordre du jour.

### **Ce qui a donné lieu à une seconde convocation pour le 3 mars 2022 .**

Et un nouvel élément nous a été fourni : celui qui aurait permis la fine analyse sur les encaissements des postes !

Sur cette nouvelle fiche, nous apprenons par exemple qu'à la trésorerie de Rombas, les agents ont encaissé 99921 € en juin 2021, 4780€ en juillet et 14013 € en octobre.

A la trésorerie de Phalsbourg, 12236 € en juin, 20729 en août, et 3324 en octobre.

Au SGC de St Avold, 37317€ en juin, 35057€ en juillet, 20425€ en octobre...

Et ainsi de suite !

Ce sont donc les éléments qui ont servi de base à la fermeture des caisses en numéraires, ce qui est plutôt affolant !

En effet, que veut dire une somme globale encaissée ? Rien, absolument rien ! 37 000 €, c'est 1 quittance de 37 000€, 10 quittances de 3700€, 100 quittances de 370€ ou plutôt 370 quittances de 100€ ?

Ce n'est pas tout à fait la même chose , ni le même contexte, ni les mêmes conséquences sur les populations et les agents.

En même temps, le problème des caisses sera définitivement réglé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024, du moins pour la direction, avec la fermeture des toutes les trésoreries...

**Pour FO, abandonner nos missions, c'est toujours NON !**

### **BILAN d'ACTIVITÉ des CDL**

L'activité des CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux) est toute récente, et ne peut être réellement appréciée.

Rappelons que les CDL ont été mis en place dans le cadre du NRP, avec fermeture des trésoreries (qui exerçait très bien cette activité avant) et création des SGC (Service de Gestion Comptable), chargés de la gestion pure des collectivités locales.

Peu de retours par les élus ont été faits au niveau local, mais le taux de satisfaction s'élève à 78,89 %.. En revanche, au niveau national, les besoins exprimés sont de l'ordre du bon sens : quel est le rôle des CDL, des SGC, quelle articulation entre les deux ?

Ce qui attire le plus l'attention est la demande des élus d'une « disponibilité accrue de leur CDL au téléphone ».

En effet, beaucoup d'élus, dont ce n'est pas l'activité principale, vont dans leur collectivité en fin de journée, et ne voient les éventuels problèmes ou questions qu'à ce moment-là.

Ils étaient aussi habitués à ce que la plupart des trésoriers aillent aux réunions le soir, soient aussi joignables le soir ou les week-ends.

Sauf que ce n'est pas forcément le cas des CDL...

En fin de compte, les élus n'ont-ils pas signé ou approuvé la signature de la charte qui entérine la fermeture des trésoreries et la mise en place des CDL ?

Leur a-t-on vraiment expliqué la nouvelle façon de travailler ? Ont-ils réalisé les conséquences des restructurations pour la gestion de leurs communes ?

Pas si sûr...

FO le réaffirme : les conséquences du NRP sous toutes ses formes vont se faire lourdement sentir dans les deux années à venir...

### **LA RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA DIRECTION**

Encore la direction qui se réorganise ?

Mais ouf, ce ne sont pas les agents de direction qui déménagent pour la 4<sup>ème</sup> fois en 1 an !

Cette fois cela se passe au plus haut niveau : et oui, même les AGFIP ne sont pas remplacés !

L'organigramme directionnel se resserre donc autour du directeur.

Et il manquerait un(e) AFIP animateur du réseau : le directeur n'y voit aucun problème.

A la veille d'une campagne déclarative, les organisations syndicales y voient eux un gros problème !

### **LE TRANSFERT DES TIC (Taxe Intérieure de Consommation) SUR L'ÉLECTRICITÉ LE GAZ NATUREL ET LES CHARBONS A LA DGFIP**

Derrière ce nom barbare se cachent d'autres acronymes auxquels il va falloir s'habituer : TIFCE, TICGN, TICC etc A vos dictionnaires !

Le transfert des taxes douanières à la DGFIP continue! Ces taxes s'ajoutent aux précédentes déjà transférées les 2 dernières années.

Il y a cependant un problème, et de taille : les emplois ne sont pas transférés, et le contrôle n'est pas assuré. Ce n'est que du déclaratif, et les paiements sont pris tel que.

Nos collègues de la Douane sont dans un mouvement de protestation sans précédent, et cette réorganisation fait partie de leurs revendications. Plus de 40 % de grévistes Douane dans le Grand-est, c'est du jamais vu ! Selon eux, ce transfert des taxes sans le contrôle correspondant fera perdre plusieurs milliards d'euros à l'État !

Mais rassurons-nous : nos collègues des SIE concernés ont eu une e-formation de 1h30 sur le sujet. Ils peuvent également saisir un pôle national de soutien et la communauté wiFIP... Pour le directeur, tout est ok. Pas pour FO !

### LE PACNum A LA DGFIP

Encore des mots qui font peur : acculturation (assimiler une culture étrangère à la sienne), PIX, PACNum,.

Il y a 20 ans, le ministère remettait entre nos mains un ordinateur et une souris, et nous devons nous débrouiller avec ça. Aujourd'hui, l'administration voudrait savoir si on a bien tout compris l'usage de nos PC....

Grosso modo, cela doit permettre à chaque agent de se situer dans son parcours numérique, et d'évaluer son niveau de compétence.

Pour FO, ni plus ni moins qu'un outil de plus pour donner bonne conscience à la DGFIP.

Cette formation sera-t-elle obligatoire pour tous les agents ? Bien sûr que non, nous répond la direction, il n'y aura pas de sanction si on ne le fait pas.

Certains agents seront sûrement intéressés, d'autres seront surtout intéressés par le bon fonctionnement des applications déjà existantes, et n'ont aucune appétence pour le numérique, et c'est leur droit !

Les agents devront poser leur formation dans SIRHIUS, à savoir 3 fois 45 minutes...Cela va être simple !

Et sur quel poste de travail vont se former ? Et dans quel environnement ?

### QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses de ces deux comités techniques étaient très variées, et très ciblées. Voilà en vrac

\* **L'outil CONTACT** : il est considéré comme chronophage par beaucoup d'agents, qui doivent répondre aux questions des usagers qui ne sont pas de leur ressort géographique, et qui sont obligés de les réorienter faute de dossiers consultables

\* la question de l'**accueil téléphonique** a été mise en avant : un agent peut-il être de téléphone en direct le matin, et de rappel téléphonique l'après-midi ? Il semblerait que le directeur ne fasse pas la différence entre les deux ! Même dans un centre de contact, l'agent ne reste pas toute la journée au téléphone !

\*Le **téléphone a la cité administrative** : le passage en TOIP (Telephony Over Internet Protocol) devrait s'effectuer la 14 avril prochain au plus tard....

\* Le **transfert des taxes d'urbanisme** : voilà encore un transfert de taxe à la DGFIP ! Sur 8 collègues à la DDT (Direction Départementale du Territoire) concernés, seuls 4 viendraient à la DGFIP...Quelles conséquences pour les personnels en place ?

\* **la protection sociale complémentaire** : non seulement elle est imposable, comme n'importe quel revenu, mais en plus , certains agents ont été ponctionnés d'une partie pour une journée de carence sur les 15€, suite à une erreur dans le logiciel paye ! Cette erreur a été signalée, et sera corrigée....

\* Les **travaux** sur les sites (Forbach et Sarreguemines notamment) : des groupes de travail ont débuté, le retour de ces GT vers les agents se feront courant juin, et apportera l'essentiel des réponses !

\* le **contrôle fiscal** : les groupes de travail sont encore en cours, des propositions seront faites pour améliorer l'organisation (sic) vers la fin mars

\* les appels à candidature sur des postes vacants sur Ulysse : ou comment déshabiller Paul pour habiller Jacques !

\* Demande de **stationnement d'un véhicule** de façon pérenne dans la cour rue des clercs : Il faut attendre l'arrivée d'un nouveau véhicule (la 308 est en panne et irréparable)

\* basculement de RAR sur ROC SP : pas de date